À LA UNE

La deMOIs'aile vous parle autrement

ISABELLE HOULE

puis plusieurs semaines, l'équipe La Deput protects remaile for the novelle forme de message aux jeunes filles. La fondatrice, Marie-Éve D'Amours a troqué sa passion pour les conférences pour plonger tête rmière dans un toomage d'animation télé.

Accompagnée par les trois dynamiques biogueuses Livia, Rosalie et Mary-Pier, elle est retoumée à ses anciennes amours pour rendre le projet encore plus accessible aux écoles qui auront la chance de faire briller La deMOIs'aile à partir de septembre avec La deMÖ/s'aile Renouvelée.

 On s'est questionnées à savoir ce qui marcherait. pour faire connaître le projet La deMOIs'aile et le rendre accessible alors on a penché pour le tournage vidéo, format télé », soutient Mme D'Amours.

Exclusif aux écoles, le projet propose aux jeunes filles de s'exprimer par l'écriture au sujet de leur vie et des diverses épreuves qu'elles traversent. « Ca devient une plateforme de référence pour les ados et par les ados. On fonctionne par thèmes ou catégories et on explore divers sulets. Dans les écoles, par ce projet, les jeunes filles deviennent

Bien qu'elle préfère rencontrer les jeunes en personne, COVID-19 oblige, elle a décidé de faire connaître cette belle chaîne d'écriture par vidéo. D'ailleurs, un « teaser » de cette vidéo est déjà en figne sur le site internet de La deMDIs'aile.

Que vous soyet une jeune fille, un enseignant, un intervenant, un parent, un ami et que vous avez envie de faire briller « La deMOIs'alle » à votre école secondaire des septembre 2020, l'inscription est juste ici: lademoisaile.ca.

A oe lour, les écoles suivantes sont inscribes au projet, permettant à des centaines de filles de se maliser par l'écriture: Polyvalente des Monts à Sainte-Agathe, Curé-Mercure à Mont-Tremblant, Augustin-Norbert-Morin à Sainte-Adèle, École secondaire de Mirabel et École secondaire Poly-Jeunesse & Laval.



Marie-Eve D'Amours, fondatrice de La deMOS Stile. (Procs grace-until)





Marie-Eve D'Amours, fondatrice de La deMCto aile, accompagnée de ses blogueuses que parlent du projet d'écriture et qui inspireront certainement d'autres filles à participer, inves gui muses

Deux chauffards arrêtés dans la région



a Săreté du Québec a arrêté deux automobilistes ayant les capacités affaibliet à Sainte-Agathe et Val Morin dans les derniers jours

La première arrestation est survenue à Sainte-Agathe-des-Monts le 28 juillet. Des patrouilleurs du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Laurentides ont intercepté un whicule pour une vérification de routine, en matière d'alcool au volant. La conductrice a été soumise à l'apporeil de détection approuvé, qu'elle a échoué. Lors de son arrestation pour conduite avec capacité affaible per l'alcool et la fouille accessoire à l'amestation, les policiers ont aussi trouvé des sachets de cocalne dans le véhicule.

Au total, près de 14 grammes de cocalne dans des petits sachets et prêts à la vente, du crack, un comprimé et plus de 3800\$ en argent ont été salps. Toutes les substances seront transmises. pour analyse, ce qui confirmera leur nature

La suspecte a été conduite au poste pour y subir l'alcortest, qu'elle a échoué. Elle a été remise en liberté et pourrait faire face à des accusations de conduite avec capacité affaiblie par l'alcool et. possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafe.

FAUSSE IDENTITÉ

À Val-Morin, le 30 juillet, une opération de

contrôle de la vitesse a été effectuée sur l'autoroute 15 Nord, par les policiers de la SQ du poste de la MRC des Pays-d'en-Haut, Vers midi, un VUS a été capté à 148 km/h dans la soie de droite. Une fois intercepté, un policier a constaté le comportement anomal du conducteur. Il n'avait aucune pièce d'identité avec ful et a fourni un nom qui sembleit fictif. Après vérifications, les policiers ont pu confirmer que le conducteur intercepté tentait de se faire passer pour une autre personne puisqu'il ne détenait aucun permis de conduire.

L'intervention s'est poorsuivie avec un test échoué dans l'appareil de détection approuvé. Le suspect, un homme de 35 ans de Sainte-Adèle et récidiviste, a été amété et conduit au poste où il a souffié dans l'alignotest. Ses résultats étaient plus de deux fois supérieurs à la limite permise. Le véhicule qu'il conduisait a été saisi pour 90 jours et son droit d'obtenir un permis de conduire a été suspendu pour 90 jours

Le conducteur s'est vu émettre des constats d'infraction pour son exolis de vitesse, entrave et conduite sans permis pour un total de 3093\$ et 5 points d'inaptitude. Il a été libéré sur promesse de comparatire et pourrait faire face à des accusations en matière de capacité affaiblie à une date ulténeure, @



PROCHAINE EDITION MERCREDI 2 SEPTEMBRE



Réservez votre espace publicitaire avant mercredi le 26 août 16 h Approbation votre espace publicitaire avant vendredi le 28 août à 12 h

CONTACTEZ VOTRE STRATÈGE MÉDIA DÉS AUJOURD'HUI